

Le beau temps est arrivé !

Déjà, quand le beau temps revient, les recommandations sont multiples. En ce temps inédit, les sorties extérieures seront d'autant plus appréciées, mais elles sont accompagnées de leur lot de questions.

Voici en rafale, l'information et les recommandations lorsque vous allez à l'extérieur.

À considérer :

- Le personnel va ressentir plus d'épuisement à cause de la chaleur, bien qu'il effectue le même travail qu'à l'habitude.
- Anticipez que l'ajout des contraintes liées à la gestion de la crise sanitaire rendra le travail, en plus de la chaleur, encore plus ardu.
- **Permettez plus de pauses** (boire de l'eau, rafraîchissement, se mettre à l'ombre, etc.)
- Appliquez les mesures d'hygiène en tout temps, même à l'extérieur. Au minimum : le lavage de mains avant et après avoir joué.
- Prévoyez des **zones ombragées** pour le personnel et les enfants.

Application de la crème solaire

- Lavez vos mains avant et après avoir appliqué de la crème solaire aux enfants et entre chaque application, si vos mains sont visiblement souillées.
- Privilégiez la crème non grasse à absorption rapide pour les éducatrices, afin de faciliter le port des ÉPI.

Utilisation des modules extérieurs

- Le ministère de la Famille indique, dans son [Aide-mémoire sur les bonnes pratiques sanitaires à l'intention des services de garde](#), qu'il est possible « d'autoriser l'utilisation du module extérieur de jeu, seulement s'il est possible de procéder à la désinfection de celui-ci de manière régulière ».
- La Santé publique n'a pas émis de recommandation spécifique pour les modules de jeux.
- Nous vous proposons de nettoyer et désinfecter le module après chaque groupe d'enfants.

- Il est recommandé que les jouets (intérieurs et extérieurs) soient nettoyés et désinfectés minimalement trois fois par jour ou plus, selon leur utilisation.
- Il ne doit pas y avoir de partage de jouets entre les enfants. Par conséquent, le nettoyage et la désinfection devraient être faits sur les surfaces touchées entre chaque utilisation.
- Il importe de garder les mêmes enfants dans le même groupe, dans la mesure du possible.

Utilisation des jeux d'eau et pataugeoires

- Il est possible d'utiliser vos jeux d'eau, si votre système n'a pas de recirculation de l'eau. C'est-à-dire que l'eau potable utilisée avec les enfants est ensuite dirigée vers les égouts. Avec un système sans recirculation, l'eau projetée est de l'eau potable qui n'a pas été en contact préalable avec les enfants. Il est donc peu probable que cette eau puisse être contaminée par le virus SARS-CoV-2 et qu'elle puisse infecter les usagers.
- Pour les pataugeoires, cela représente un enjeu supplémentaire de désinfection, considérant entre autres que l'eau n'est pas chlorée. Si c'est votre seule option, nous recommandons d'organiser l'activité pour éviter tous les risques liés à la contamination ainsi que les autres risques, dont les maux de dos lors de la vidange d'eau, entre chaque enfant.

Port des ÉPI

- Le port des équipements de protection individuelle entraîne des contraintes, surtout en période de chaleur. La directive de votre CPE sur le port des équipements de protection respiratoire et oculaire nécessite d'être claire en indiquant, par exemple, les tâches où le port est obligatoire, les tâches où le port n'est pas obligatoire et/ou facultatif.
- À l'extérieur, nous évaluons que c'est un moment propice pour organiser les activités pour maintenir une distance de deux mètres avec les enfants et les collègues, afin de pouvoir retirer les ÉPI.
- [Pour retirer le masque](#), il est important de bien se laver les mains avant de le retirer et de le déposer sur un papier brun propre, dans une enveloppe ou même dans un petit bac propre. [Pour le remettre](#), appliquer de nouveau les règles d'hygiène.

Air conditionné et ventilateur

- Si l'entretien normal des systèmes de ventilations en fonction des exigences réglementaires est à jour, il n'y a pas de contre-indication actuellement dans le réseau quant à l'utilisation de l'air conditionné.
- Il en est de même pour les ventilateurs, dans la mesure où vous n'avez pas de cas COVID-19 suspectés. Le cas échéant, cessez de fermer la porte ou de faire fonctionner les



ventilateurs du local en question, par mesure de précaution. L'idée est d'avoir une circulation d'air.

Si vous avez des questions en lien avec la gestion de la prévention dans le contexte de la COVID-19, n'hésitez pas à en discuter avec nos professionnels en SST en [prenant rendez-vous avec l'un d'entre eux](#).

Pour plus d'information, consultez nos foires aux questions sur :

[Les sorties extérieures](#)

[Les ÉPI](#)

[Le nettoyage et la désinfection](#)